

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE YAMOUSSOUKRO



## COMMUNE DE YAMOUSSOUKRO

### **I- Présentation générale**

- District de Yamoussoukro
- Commune de Yamoussoukro
- Population : environ 248 349 d'habitants
- Superficie : 3 500 km<sup>2</sup>

- Situation : La commune est située à 248 km de la ville d'Abidjan, délimitée au nord par la commune de Tiébissou et la ville de Bouaké ; au sud par la commune de Toumodi; à l'est par la commune de Dimbokro et à l'ouest par la commune de Daloa et la commune de Bouaflé.

### **II- Historique**

En 1901, la reine Yamoussou, nièce de Kouassi N'Go, dirigeait le village de N'Gokro au moment de la colonisation française. Le village comptait alors 475 habitants, et on dénombrait aux alentours 129 villages de peuplement Akouè. Des relations diplomatiques et commerciales s'établissent mais, en 1909, à l'appel du chef du village de Djamalabo, les Akouès se révoltent contre l'administration coloniale française. Le poste de Bonzi, à sept kilomètres de Yamoussoukro sur la route de Bouaflé, est incendié et l'administrateur, Simon Maurice, ne doit la vie qu'à l'intervention de Kouassi N'Go. Celui-ci reçoit l'administrateur chez sa tante Yamoussou, grand-tante de Félix Houphouët-Boigny, par la suite fondateur de la République de Côte d'Ivoire, et persuade ensuite les Akouè de ne pas faire une guerre qui n'aurait pu tourner qu'à un désastre.

La situation redevenue normale, l'administrateur Simon Maurice, jugeant que Bonzi était devenu peu sûr, décide de transférer le poste militaire français à N'Gokro, rebaptisé Yamoussoukro en hommage à Yamoussou, où l'administration française construisit par la suite une pyramide à la mémoire de Kouassi N'Go, chef des Akouès. En 1919, le poste civil de Yamoussoukro fut supprimé, puis Félix Houphouët-Boigny devint chef de village en 1939. Une longue période s'écoula où Yamoussoukro, petite ville tournée vers l'agriculture, resta dans l'ombre, jusqu'à l'après-guerre où elle vit la création du Syndicat Agricole Africain qui donnera naissance ultérieurement au PDCI-RDA, et les premières conférences de son créateur, Félix Houphouët-Boigny, mais c'est seulement à partir de l'indépendance du pays, en 1960, que Yamoussoukro prit son véritable essor. Dès 1964, le président pouvait montrer des plans ambitieux et faire commencer à construire. En 1965, eut lieu une journée, appelée plus tard la grande leçon de Yamoussoukro, où l'on fit visiter les plantations aux cadres de la nation, aux invités, les conviant à transposer au niveau de leurs propres villages les efforts et réalisations agricoles menées à bien jusqu'ici. Et le 21 juillet 1977, Félix Houphouët-Boigny offrait ses plantations à l'État.

En mars 1983, Yamoussoukro est devenue la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, succédant ainsi, en un siècle, à Grand-Bassam (1893-1900), Bingerville (1900-1933) et Abidjan (1933-1983). Outre sa position centrale au sein du territoire de la Côte d'Ivoire, une des justifications données à ce moment-là par le président de la République Félix Houphouët-Boigny, qui en a pris la décision, était que les trois capitales antérieures résultaient d'un choix exclusif du seul colonisateur et que la désignation de Yamoussoukro comme nouvelle capitale.

Autrefois, avant l'indépendance du pays en 1960, la ville était placée sous l'autorité d'un administrateur des colonies, le « commandant de cercle ». Placé sous l'autorité du gouverneur, ce fonctionnaire administrait une région du pays, appelée « Cercle », en particulier en appliquant le code de l'indigénat en vigueur dans tout l'Empire colonial français jusqu'à son abrogation en 1945 grâce notamment à l'action du sénégalais Amadou Lamine-Guèye. Le gouverneur était placé sous l'autorité du gouverneur général, lui-même dépendant du Ministre des colonies. Yamoussoukro est chef-lieu de sous-préfecture et chef-lieu de département. Il s'agit d'une entité administrative à la fois décentralisée et déconcentrée. La sous-préfecture (circonscription administrative déconcentrée)

est administrée pour certaines matières par le sous-préfet, agissant par délégation, pour le préfet. Celui-ci administre quant à lui, le département. Le Préfet, représentant l'État au sein de la circonscription placée sous son autorité, assure la tutelle des collectivités territoriales, en leur apportant assistance et conseil, mais également en procédant à un contrôle tant sur leurs actes que sur leurs organes. Une loi de 1978 a institué 27 communes de plein exercice sur le territoire du pays. Au nombre de celles-ci figure Yamoussoukro. La commune, collectivité territoriale, est administrée par un Conseil Municipal présidé par le Maire. Le département, collectivité territoriale également, est administré par un Conseil Général conduit par son président. La ville est membre de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire, de l'Union des villes africaines et de l'Association Internationale des Maires Francophones.

Outre la ville, la commune de Yamoussoukro comporte 17 villages : Seman, Kpoussoussou, N'Dakonankro, Logbakro, Nanan, Akpéssékro, Abouakoussikro, Sahabo, Bossi, Kami, N'gbessou, Bezro, N'gattakro, Aboukro, Kpangbassou, Dougounoukouadiokro, Soubiakro. Comme dans la plupart des villes et villages africains, une organisation traditionnelle, dite coutumière, coexiste avec celle de l'État. Il existe ainsi traditionnellement un « Conseil des Anciens », dirigé par un « Chef de village » Les Chefs de village :

- Kouassi N'Go, Chef de Village, 1909-1910
- Gbro Diby, Régent (Dia Houphouët étant trop jeune pour régner), 1910-1932
- Augustin Houphouët, Chef de Village (dû au désistement de Dia Houphouët), 1932-1939
- Félix Houphouët-Boigny, Chef de Village, 1939-1945
- Yao Kouassi Simon, Chef de Village, fils de Kouassi N'Go, en 1978.
- Nana Yablé Kouadja II (Qui assurait également l'intérim de la chefferie du canton Akouè), 2008
- Dr Augustin Thiam, intronisé sous le nom de Nanan Augustin Boigny-N'Dri III, 2011



**Hôtel de ville**

## **II- Economie**

-Banque: *SGBCI, SIB, BICICI, BNI, COOPEC, ECOBANQUE, NSIA BANQUE, CECF* certaines micros finances.

-Commerce :

La ville est équipée d'un marché. Les villageois des alentours viennent s'approvisionner et y vendre leur production. Ce grand marché a été partiellement détruit par un incendie en 2006. La construction d'un nouveau grand marché central est envisagée. En revanche, comme beaucoup de villes en Côte d'Ivoire, elle dispose de plusieurs supermarchés. Le tissu commercial est surtout constitué de vendeurs de produits agricoles, de représentants et concessionnaires d'automobiles ou de machines agricoles, de nombreuses boutiques de détaillants tenues surtout par des ressortissants étrangers, notamment des Sénégalais, Béninois ou Nigériens, qui représentent environ 87 % de l'ensemble des opérateurs, selon le dernier recensement. À la sortie nord de la ville se trouve un important marché aux fruits.

## -Tourisme :

Conçue sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, la basilique Notre-Dame de la Paix est devenue un lieu visité par les touristes qui effectuent un séjour dans la commune, au même titre que le lac aux crocodiles entourant le palais présidentiel particulièrement vers 17 heures, lorsque les gardiens du palais les nourrissent de poulets. L'*Hôtel Président*, hôtel 5 étoiles et ses 285 chambres dont 4 suites junior et 14 senior, toutes confortables, spacieuses et équipées de salle de bains, TV avec chaînes satellite et téléphone international et une capacité d'accueil interne de 800 personnes, avec un restaurant panoramique à son sommet, une galerie marchande, un cinéma, un solarium et une discothèque, domine toute la région et bénéficie d'un statut semi-officiel puisqu'il sert à l'hébergement de nombreuses personnalités en visite. Il comporte également deux courts de tennis et un golf international. Près de cet hôtel a été édifiée une salle des congrès disposant d'une capacité de 1 500 places. L'*Hôtel des Parlementaires* de Yamoussoukro est un complexe de prestige, offrant une diversité de prestations: l'Hébergement avec 300 chambres de standing, un Room Service, deux Restaurants, un Snack Bar, un Night-club, une Piscine, une Salle de Jeux, une Galerie Marchande, une Buanderie-Pressing, un Business Center et une Salle de remise en forme.

Comme la plupart des villes d'Afrique, Yamoussoukro compte de nombreux hôtels pratiquant des prix abordables, des maquis et des allocodromes, particulièrement tout autour de la gare routière. Le parc hôtelier, depuis l'hôtel de standing jusqu'à l'hôtel de quartier, est estimé à 1 000 chambres.

## -Climat

Yamoussoukro est soumise à un climat équatorial comportant quatre saisons :

- Longue saison sèche de mi-novembre à mi-mars, caractérisée par la présence, en décembre et janvier, de l'harmattan, un vent sec et puissant venu du Sahara, qui abaisse considérablement l'humidité.
- Longue saison des pluies, de mi-mars à mi-juillet
- Courte saison sèche de mi-juillet à mi-septembre
- Courte saison des pluies, de mi-septembre à mi-octobre

En saison des pluies, il peut pleuvoir pendant plusieurs heures consécutives ou alors pleuvoir intensément pendant une heure, période à laquelle succède un très fort ensoleillement. Les moyennes des quantités de pluie varient de 900 à 1 100 mm par an avec une répartition spatiale très variable dans l'année et d'une année à l'autre. La température moyenne de la région est d'environ 26 °C.

L'humidité relative varie entre 75 et 85 % avec des chutes à 40 % en période d'harmattan et se situe entre 80 et 85 % en période pluvieuse.

## -Éducation

La commune de Yamoussoukro compte xxxx écoles primaires, 26 établissements secondaires publics et 41 secondaires privés, 1 établissement secondaire technique et un établissement d'enseignement supérieur.

### Enseignement supérieur

L'INP Félix Houphouët-Boigny a été fondé en 1996. Il a fait l'objet, de nombreuses années durant, d'un projet de coopération franco-ivoirien, abandonné en raison des événements de septembre 2002. Il comporte également un American corner qui est le plus vaste et le plus fourni parmi les dix espaces américains ouverts en Afrique et qui constitue une unité documentaire spécialisée sur les États-Unis et fonctionne comme une fenêtre virtuelle ouverte sur l'Amérique et le reste du monde.

L'INP-HB a été créé par décret no 96-678 du 4 septembre 1996. Ce décret a permis la fusion de quatre grandes écoles de formation :

l'Institut Agricole de Bouaké (IAB) ;

l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), fondée en 1989;

l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique (INSET) fondé en 1979 ;

l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP).

La fusion et la restructuration de ses écoles en 1996 a donné six écoles qui sont :

l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) ;

l'École Supérieure d'Industrie (ESI) ;

l'École Supérieure des Mines et Géologie (ESMG) ;

l'École Supérieure des Travaux Publics (ESTP) ;

l'École de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFCPC) ;

l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE).

### Enseignement secondaire

La ville dispose d'un lycée français, le lycée français Saint-Exupéry. Créé en 1962, le lycée anciennement appelé lycée de Jeunes Filles a été baptisé Lycée Mamie-Adjoua en 1988 pour rendre hommage à une sœur de l'ancien président Félix Houphouët-Boigny. Son originalité est due à l'architecte Jean Léon qui a dessiné le complexe sportif et l'auditorium.

Elle dispose également du premier lycée d'excellence de la Côte d'Ivoire : le lycée scientifique de Yamoussoukro. Achevé en 1978, il a été construit pour accueillir 3 000 élèves. Il est composé d'un ensemble central réservé à l'administration, à la restauration et aux activités de loisirs (cinéma, bibliothèque, etc.), de dortoirs, de salles de classes et d'un ensemble sportif comportant piscine olympique, gymnase, tennis et autres terrains de jeux.

### *Jumelage*

Luzarches ( France)

Koudougou ( Burkina Faso)

### **V- Contact**

#### **Maire de la Commune de Yamoussoukro**

- Nom: **KOUACOU GNRANGBE KOUADIO Jean**
- téléphone : 30-64-00-00/
- Email: [k.ndjadjo@yahoo.fr](mailto:k.ndjadjo@yahoo.fr)
- Site web: <http://www.mairieyamoussoukro.org>

#### **Secrétaire Général Adjoint de la Commune de Yamoussoukro**

- Nom : **AMANI Kouadio**
- téléphone : 30-64-07-83/mobile : 09096995
- Email : [mauriceamanikouadio@gmail.com](mailto:mauriceamanikouadio@gmail.com)